



Samedi 18 avril

Besançon

14h30 - place de la Révolution

Défilé carnavalesque contre TAFTA contre les accords de libre-échange

Rendez-vous, déguisé ou pas, avec pancarte ou pas, à 14h30,

pour montrer notre opposition à ces traités de libre-échange qui font passer les profits privés avant les droits des peuples et la planète

Collectif StopTAFTA de Besançon

ATTAC - AC ! - Collectif Franche-Comté sans OGM - Appel Pour l'Insurrection des Consciences - Ligue des Droits de l'Homme Besançon - Amis du Monde Diplomatique - Condéfaction Paysanne - CGT 25 - Solidaires 25 - Sud Rail 25 - FSU 25 - Parti de Gauche - PCF - Ensemble ! - EELV - Jeunes Ecologistes de Franche-Comté - NPA - Maintenant la Gauche - MJS - Nouvelle Donne et des citoyen.ne.s engagé.e.s

contact : stoptafta.besancon@laposte.net

Facebook : <https://www.facebook.com/stoptaftabesancon>

site national : <https://www.collectifstoptafta.org>



Plusieurs accords de libre-échange sont actuellement négociés dans le plus grand secret par l'Union Européenne.

- ◆ TAFTA (Trans-Atlantic Free Trade Agreement) a pour objectif de mettre en place un Grand Marché Transatlantique entre l'Union Européenne et les Etats-Unis.
- ◆ CETA désigne un accord similaire avec le Canada, déjà négocié.
- ◆ TISA est un accord de libre-échange sur les services entre 50 pays.

Ces accords concernent tous les secteurs : agriculture et alimentation, environnement et santé, sécurité sociale, emplois, salaires, retraites, services publics, éducation...

Danger sur la démocratie locale !

Ces accords s'appliquent dès l'échelle de la commune. Ils prévoient le recours à des tribunaux privés internationaux pour régler les différends entre les collectivités territoriales et les multinationales. Les firmes étrangères pourront porter plainte contre les communes pour exiger des dommages et intérêts quand une politique publique s'opposera à leurs profits. De nombreuses collectivités territoriales se sont déjà déclarées zone hors TAFTA.



Braderie de l'environnement !

Concernant la sécurité alimentaire, nos normes, plus strictes que les normes internationales et américaines (niveaux de pesticides, OGM, bœuf aux hormones,...) pourraient être condamnées comme "barrière commerciale illégale". L'eau et l'énergie seraient entièrement vouées au secteur privé.



Défendons nos protections sociales !

Avec ces traités, un des grands objectifs poursuivis est d'atteindre le plus petit dénominateur commun en matière de législations sociales. Les normes sociales sont considérées comme des "obstacles non tarifaires" entravant le commerce : elles devront être moins contraignantes pour les entreprises. Les multinationales pourront s'opposer à des lois améliorant les conditions de travail si elles estiment que cela entrave leurs profits.

